



---

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE n°147**  
**MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONCEPTION ET LE SUIVI DE LA**  
**REALISATION D'UN ITINÉRAIRE PATRIMONIAL ET DE TOURISME PARTICIPATIF À**  
**SALIN-DE-GIRAUD (CAMARGUE)**

---

**Type de prestations :**

Marché public de MAITRISE D'OEUVRE

**Identification de pouvoir adjudicateur :**

- **Catégorie** : Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue

- **Activités principales** : Services généraux des Administrations publiques

- **Identification et adresse** :

Syndicat mixte du parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Téléphone : 04.90.97.10.40

Fax : 04.90.97.12.07

- **Adresse Internet**: [www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr)

**Objet du marché :**

La mission de maîtrise d'œuvre porte sur la conception et suivi de réalisation d'un itinéraire de découverte du village de Salin-de-Giraud.

**Etendue de la mission :**

Le projet portera sur :

- La scénographie de l'ensemble du circuit : conception tous supports et mobiliers, définition du tracé final et de ses variantes, choix de points forts, implication de la population (habitants, commerçants...), balisage. Une première ébauche a déjà été élaborée (cf plan en annexe).
- La recherche et la collecte de tous documents (photographies anciennes et récentes, témoignages sonores, croquis et plans, textes...) permettant d'illustrer et produire un discours associé à cette scénographie.
- L'assistance au lancement des marchés utiles à la réalisation du projet et le suivi de la réalisation de l'itinéraire par les prestataires.

**Caractéristiques principales :**

Marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée. Il s'agit d'une procédure restreinte, avec une sélection sur compétences, références et moyens, sans remise de prestation. A l'issue d'une première sélection, le meilleur candidat au regard des critères de sélection se verra remettre un dossier de consultation, et sera invité à remettre une proposition détaillant sa méthode d'organisation pour mener à bien la mission de maîtrise d'œuvre. Une négociation aura ensuite lieu. En cas d'échec de la négociation avec l'attributaire pressenti, le pouvoir adjudicateur entamera alors une négociation avec le candidat dont la proposition a été classée en second, et avec les suivants si nécessaire.

Concernant les honoraires de la maîtrise d'œuvre, l'enveloppe financière maximum allouée à la satisfaction du besoin est de 20 833 € TTC, soit 25 000 € TTC

Pour la réalisation de l'itinéraire, (hors honoraires de la maîtrise d'œuvre), l'enveloppe maximum allouée à la satisfaction du besoin est de 25 000 € HT, soit 30 000 € TTC

Ce coût prévisionnel correspond à la somme des montants de travaux sur lesquels le maître d'œuvre assume sa mission et qui sont nécessaires pour mener à son terme la réalisation de l'ouvrage.

Le marché est conclu à prix forfaitaire. Les prix sont fermes.  
Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

Il est précisé que le pouvoir adjudicateur n'autorise pas la présentation de variantes dans le cadre de la consultation. Les offres variantes seront donc irrecevables et éliminées sans être examinées.

La consultation ne comporte pas d'option au sens du droit national.

Option au sens du droit communautaire :

- possibilité en cours d'exécution du marché de recourir à des avenants.

La date prévisionnelle du début des prestations est fixée à fin mars 2015.

Le marché sera conclu pour une durée de 8 mois à compter de l'émission de l'ordre de service. Livraison impérative au 30 septembre 2015.

**Lieu d'exécution du marché :**

Salin-de-Giraud

**Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) :** 79421200-3, 71242000-6

**III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique :**

**Pièces à fournir au titre de la candidature :**

A/ Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus aux articles 43, 44 et 45 du Code des marchés publics devront être fournis :

- Une lettre de candidature unique (DC1 ou équivalent) présentée et faisant apparaître la composition du groupement signée par le mandataire et par chaque membre du groupement.
- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ;
- Formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :

[http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/daj\\_dc.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm))

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée du candidat pour justifier qu'il respecte les conditions prévues par l'article 43 du code des marchés publics (télécharger et signer la déclaration sur l'honneur type contenue dans l'imprimé DC1) ;
- Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

B/ un dossier permettant d'apprécier les moyens humains, techniques et financiers de chaque candidat comprenant :

- Un document présentant le chiffre d'affaire global de chaque membre du groupement sur les trois derniers exercices disponibles (DC1 ou équivalent)
- Les documents permettant d'apprécier la qualité des intervenants (CV, diplômes et qualifications)
- Un dossier de références s'approchant de la thématique du programme, précisant le maître d'ouvrage, l'objet de la mission, le rôle tenu par le candidat et la date de réalisation.

**Critères de sélection des participants :**

La sélection des candidatures se fera selon les critères suivants :

- Qualification et qualité du candidat (ou de l'équipe candidate),
- Qualité des références fournies au regard de l'opération prévue.

Pour évaluer ces deux critères, le pouvoir adjudicateur tiendra compte de l'expérience du candidat en matière de scénographie extérieure et de valorisation du patrimoine, et du respect de l'environnement.

**Candidats individuels et groupements :**

Cet appel à candidatures est ouvert à des candidats se présentant à titre individuel, sous la forme d'un groupement solidaire ou sous la forme d'un groupement conjoint.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant **En qualité de mandataire de plusieurs groupements.**

**Date limite de réception des offres : 27 février 2015 à 17 heures.**

**Renseignements complémentaires :**

**Ce concours s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : oui.**

Le financement sera assuré par subventions et autofinancement.

Paiement à échéance de 30 jours, suivant les règles de la comptabilité publique.

**Lieu de retrait du dossier :**

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

Téléphone : 04.90.97.10.40

[mpublic@parc-camarque.fr](mailto:mpublic@parc-camarque.fr)

**Condition d'envoi et de remise des offres**

**Transmission par voie postale ou remise en mains propres**

L'enveloppe contenant les plis devra être remise au pouvoir adjudicateur, en mains propres contre récépissé ou acheminée par porteur (Chronopost, UPS, FEDEX ou autres) ou envoyée par pli recommandé avec avis de réception postal contre récépissé, au plus tard à la date et heure indiquées en première page du présent avis.

**L'enveloppe porte l'adresse suivante :**

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Camargue  
Mas du Pont de Rousty  
13200 ARLES

⇒ **et indique la mention suivante :**

NOM, ADRESSE ET CACHET DU CANDIDAT

Marché public à procédure adaptée  
« **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONCEPTION ET LE SUIVI DE  
REALISATION D'UN ITINERAIRE TOURSTIQUE A SALIN-DE-GIRAUD....** »

**NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS**

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, la personne publique ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées en première page du présent règlement de la consultation, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

**Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats feront parvenir 6 jours avant la date limite de réception des offres une demande écrite à l'adresse suivante :

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Camargue  
Mas du Pont de Rousty  
13200 ARLES  
Téléphone : 04.90.97.10.40  
[mpublic@parc-camarque.fr](mailto:mpublic@parc-camarque.fr)

Une réponse sera alors adressée, par écrit (mail, fax, courrier) à tous les opérateurs économiques ayant retiré le dossier 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Instance chargée des procédures de recours :**

☒ Tribunal Administratif de Marseille  
22,24 rue Breteuil  
13006 Marseille